



Pétition: MOUVEMENT 2010

Monsieur l'inspecteur d'académie, les trois organisations syndicales SE-Unsa, SNUipp-FSU, SUD Education vous demandent:

- de rétablir la procédure de découverte de poste pour les collègues nommés à titre définitif. L'organisation d'un mouvement à l'aveugle où tous les postes sont susceptibles d'être vacants soit environ 2770 postes ne nous donne pas plus de chance d'obtenir un poste à titre définitif et nous conduit à dépenser beaucoup de temps pour nous renseigner.
- de reconnaître le caractère incontournable du barème pour assurer l'équité et la transparence des nominations.
- de clarifier les conditions d'exercice pour les postes de TRS et de modulation, liées à la suppression de l'ISSR.

Elles s'opposent:

- à la mise en place d'une seule phase de saisie des voeux.
- aux postes à profil, avec possibilité de nomination hors barème, qui ouvrent la porte aux arrangements individuels.
- à l'affectation des néo-titulaires sur des postes réservés. Les règles en place actuellement sur le département garantissent déjà la non-affectation d'office des néo-titulaires sur des postes d'ASH et de Direction d'école de plus de 2 classes.
- au compagnonnage, dans le cadre des réformes en cours; le suivi des étudiants et des néo-titulaires doit être assuré par des formateurs identifiés et diplômés de l'Education nationale, notamment les Maîtres Formateurs.

Pour toutes ces raisons et dans un esprit d'équité, nous vous demandons de prendre en compte l'avis des enseignants du département représentés par leurs élus .

NOM - Prénom	Etablissement	Signature

Pétition unitaire à retourner à l'un des syndicats pour le Lundi 11 Janvier au plus tard, la CAPD (règles du mouvement) ayant lieu, le mardi 12.

SE-UNSA, 29 rue Gabriel Péri – 63000 Clermont-Ferrand

63@se-unsa.org

SNUIPP-FSU 29 rue Gabriel Péri – 63000 Clermont-Ferrand

snu63@snuipp.fr

SUD Education, 29 rue Gabriel Péri – 63000 Clermont-Ferrand sudeducation.clermontfd@laposte.net